

DATE LIMITE	THEME	QUE DOIS-JE FAIRE ?
Emballages		
28 février	Emballages ménagers	Déclaration Fost-Plus pour les emballages ménagers mis sur le marché belge en 2024. Support: en ligne (myFost) Lien : Tout savoir sur votre déclaration chez Fost Plus Fost Plus
28 février	Emballages industriels	Déclaration Val-i-Pac pour les emballages industriels mis sur le marché belge en 2024. Support : en ligne (myDeclaration) Lien : Le guide à la déclaration en images Valipac Academy
28 février	Emballages	Pour les responsables d'emballages qui ne sont pas affiliés à Fost-Plus et/ou Val-i-Pac, informer la Commission Interrégionale de l'Emballage (CIE) sur la quantité, le type d'emballage et le pourcentage de recyclage des emballages que votre entreprise a mis sur le marché belge en 2024. Support: en ligne Lien : Interrégionale de l'Emballage
Eaux		
31 mars	Eaux usées industrielles	Remplir le formulaire de déclaration à la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles Support : papier. A qui ? Soit SPGE, en cas de CAI (càd rejet vers une station d'épuration publique) Lien : Déclaration pour le déversement d'eaux usées industrielles Société Publique de la Gestion de l'Eau Soit SPW ARNE, Département du Sol et des Déchets – Direction des instruments économiques et des outils financiers (pour les rejets en eaux de surface ou pas encore de CAI) Lien : Régler les taxes sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques (entreprises et collectivités)
31 mars	Eaux souterraines non potabilisables	S'applique à partir d'un volume de prélèvement > 3 000 m³/an. Remplir le formulaire de déclaration des volumes et des usages de l'eau prélevée en 2024. Support : papier. A qui ? SPW ARNE, Département du Sol et des Déchets – Direction des instruments économiques et des outils financiers Lien: Régler les taxes et contributions de prélèvement sur les prises d'eau (entreprises, collectivités et exploitations agricoles)
Entreprises IED		
31 mars	PISOE	Transmettre le Plan Interne de Surveillance des Obligations Environnementales (PISOE) A qui ? au fonctionnaire chargé de la surveillance Lien : sectorielle ied
31 mars	REIWa	Remplir le registre des émissions industrielles wallonnes (REIWa). Support : en ligne. Lien : Reiwa
Déchets (pour les entreprises actives dans le secteur des déchets, autres obligations spécifiques, non traitées ici)		
31 mars	Déchets dangereux	Remplir le formulaire de déclaration de production de déchets dangereux Support : formulaire excel en ligne, à compléter et scanner A qui ? SPW ARNE - Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets (DIGPD) Lien : Déclarer sa production de déchets dangereux
Energie		
Tous les 4 ans - actualisation	Audit énergétique	S'applique aux grandes entreprises uniquement Une dispense d'audit peut-être octroyée pour les entreprises en Convention carbone. Support : formulaire en ligne Lien : Obligation d'audit pour les grandes entreprises - Site énergie du Service public de Wallonie
5 juin	Energie - Convention Carbone	Faire réaliser, un audit énergétique selon la méthode AMUREBA (par auditeur labellisé)
Permis		
À la date d'anniversaire de la mise en œuvre du permis	Registre des modifications mineures	Pour chaque transformations ou extensions qui ne nécessitent pas une nouvelle demande de permis, introduire le formulaire (modèle) de registre des modifications mineures. Support : papier A qui ? fonctionnaire technique compétent (DPA) et collège communal Lien : Transmettre le registre des transformations ou extensions d'un établissement de classe 1 ou 2